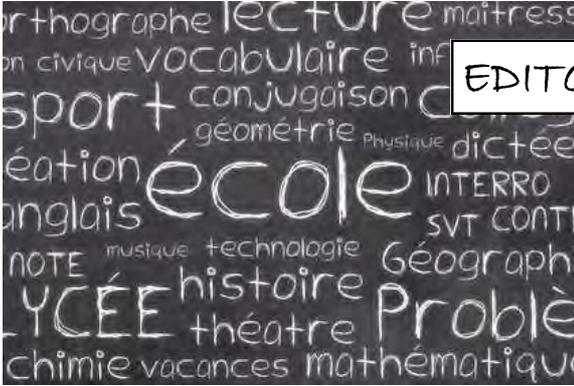




REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n° 114 RENTRÉE 2016
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. accueil.mairiestjo@orange.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr



EDITO DU MAIRE

Cet été, l'accent aura été mis sur l'école Claude Degaspéri qui a accueilli à la rentrée 170 élèves.

Tout d'abord, au niveau entretien, nos employé(e)s municipaux ont travaillé ferme pour que tout soit prêt à la rentrée. Un grand merci pour leur implication dans cette tâche.

Puis, une première tranche de circulation sécurisée autour des bâtiments a été réalisée entre le groupe scolaire et l'ancienne cure.

Quatre salles de classes ont été équipées de vidéos projecteurs interactifs permettant d'associer nouvelles technologies et enseignement traditionnel.

Le plafond de la cantine a été aménagé pour rendre la salle moins bruyante pendant les repas.

Si nos enfants et l'équipe pédagogique ont ainsi pu effectuer une rentrée scolaire dans un environnement et un confort améliorés, c'est aussi par le travail de la commission finances et de son Président qui, malgré la baisse

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3 P4
Les Associations	P5 P6
En Chartreuse et aux alentours	P7 P8 P9
Mémento	P10

des aides de l'Etat, mais grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses ont permis à la commune de réaliser financièrement ces investissements.

Je profite de ce bulletin pour saluer, au nom du conseil municipal, le formidable élan de solidarité dont a fait preuve le monde agricole lors du tragique événement du 4 septembre dernier.

A toutes et tous, je souhaite une bonne reprise dans vos activités et un bel automne.

Votre Maire,
Gérard ARBOR

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Conseil municipal
Tirage : 550 exemplaires
Conception
Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie Notre Dame

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque : un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux consulter, lire et emprunter des documents, des bandes dessinées, des mangas mais aussi des albums, imagiers, livres cartonnés pour les tout-petits !

La bibliothèque vous accueille :

- Le mardi de 16h à 18h30
- Le mercredi de 15h à 18h
- le samedi de 9h à 12h



Les livres nomades, c'est parti ! Près de chez vous, dans votre hameau, des « livres nomades » sont à disposition gratuitement dans le four à pain, chez un particulier, ... N'hésitez pas à les emporter et à les lire !

Vous les trouverez dans différents hameaux :

- dans les fours à pain à la Bourderie ou aux Grollets.
- au Demay, dans la cour chez Madame Ravier.
- à la ferme de Plantimay, dans la boutique.



Si, près de chez vous, il y a un lieu abrité, ouvert à tous où déposer des livres, merci d'en informer la bibliothèque.

Si vous possédez de vieux meubles, cantines, coffres, ... susceptibles d'accueillir les livres et devenir ainsi boîte à livres, merci de prendre contact avec la bibliothèque :

- par mail bib.saintjo@orange.fr
- par téléphone 04 76 06 21 37

Contes et lectures à voix haute, lors de la kermesse organisée par le Sou des Ecoles ou lors de la fête des hameaux : vous êtes partis en voyage grâce aux textes lus ou aux

contes à bord de « la plus petite salle de spectacle nomade du monde ».

Conteurs et lecteurs vous donnent rendez-vous à la bibliothèque courant octobre pour un nouveau voyage, ouvert à tous, venez nombreux !

L'ÉCOLE FAIT SA RENTRÉE

LES TRAVAUX DU POURTOUR



Afin de permettre à nos écoliers et leurs familles de pouvoir circuler en toute sécurité, l'aménagement du chemin piétonnier reliant la maternelle et la primaire a été réalisé cet été. Ces travaux marquent le début de la sécurisation autour de notre groupe scolaire .



ACTIVITÉ NATURE

Un compost « pédagogique » sera prochainement installé dans le jardin potager de l'école (espace vert immeuble La Cure).

Ce compost sera exclusivement réservé aux instituteurs et à leurs élèves. Merci.

BILAN DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE



Le 25 juin au soir s'est déroulée la fête de la musique à Saint Joseph De Rivière. Frédéric LOMBARD, musicien, Riviérois depuis quelques années, a pris contact avec la mairie pour proposer cette manifestation. Projet adopté, la commission animation a pris en charge la partie « logistique » : trouver le lieu : place de l'Église – trouver la scène : un char agricole dont la municipalité remercie Mrs Perret et Tèreze pour le prêt - trouver les branchements électriques : des particuliers que la municipalité remercie également. Un commerçant s'est proposé pour tenir une buvette (tabac presse) et le camion pizza était là !

La soirée a débuté par une scène ouverte où les prestations de quelques villageois ont réjoui l'assistance. Puis se sont succédés « les Infidèles Castrés » dont les chansons françaises et le rythme ont attiré le public puisque environ 200 personnes étaient présentes, les « Heavy Métal Drinkers » (groupe de Fred) et enfin « Electric Choc » pour terminer. Cette première édition fut une très belle réussite !

La municipalité remercie tous les musiciens, notamment Fred pour son initiative, ainsi que les habitants, car voir autant de participants motive l'équipe à poursuivre dans la dynamique qu'elle souhaite instaurer à St Joseph. Une édition 2017 sera étudiée pour le plaisir de tous c'est pourquoi, dès maintenant nous lançons un appel aux personnes intéressées (vous faire connaître en mairie, merci).



BON ANNIVERSAIRE GILBERTE



C'est le 16 juin 1926, place de l'Église à St Joseph de Rivière que Gilberte BARNOUD épouse LACOMBE vient ravir le foyer parental. Enfance et jeunesse se passent au village entre école et aide à la ferme familiale. Son mariage avec Marcel fait qu'elle déménage à St Laurent du Pont puis à Roussillon pour le travail de son époux. Femme au foyer, aimant la couture, elle donne bénévolement de son temps notamment pour la catéchèse. A l'heure de la retraite, l'amour de la Chartreuse étant plus fort, ils reviennent à St Joseph. Là encore Gilberte s'occupe de la catéchèse, de la paroisse, de l'association familiale (Ruche= centre aéré), du secrétariat du club des étangs, puis fait partie du groupe de visiteurs au Centre Hospitalier de St Laurent du Pont. C'est dans son jardin toujours très fleuri, entourée de l'affection de ses 5 neveux et nièces, 9 petit-neveux et 8 arrière-neveux que la fête de ses 90 ans a été une réussite inoubliable.

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ

Un projet « soirées jeux de société » a mûri au sein du village. Une 1ère séance de lancement est prévue pour le vendredi 30/09/16 à partir de 19h30 (jusqu'à 21h30 / 22h), à la cantine scolaire.

Nous espérons ces soirées de partage conviviales et amusantes pour toutes les générations (à partir de 7 ans). N'oubliez pas d'apporter votre jeu préféré pour le faire découvrir !

Renseignements 06 77 78 02 83.



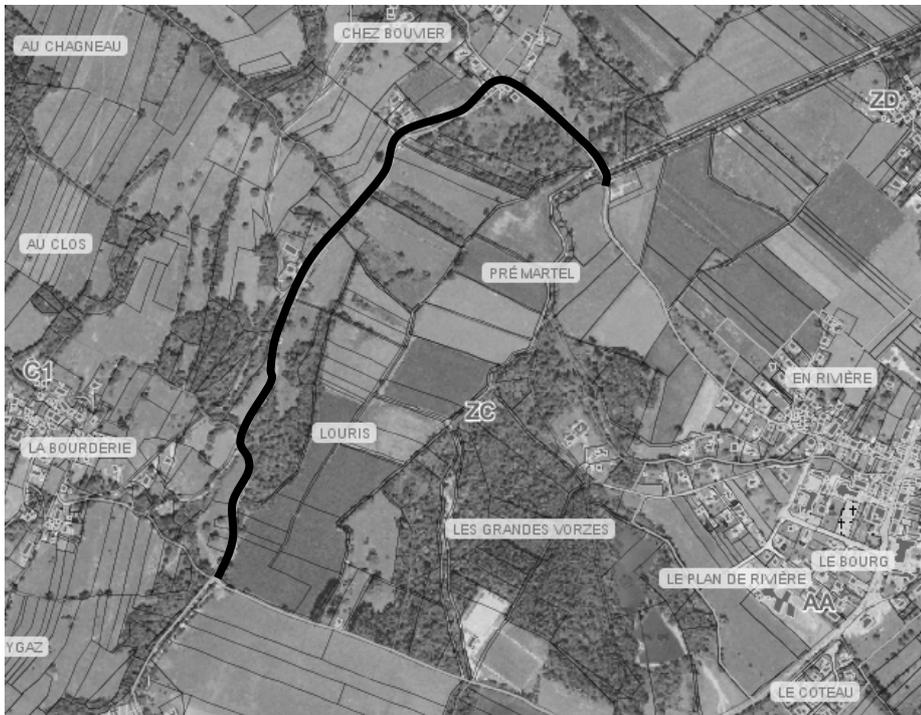
PROJET DÉCOS DE NOEL



Dans le cadre du projet de décoration de la rue principale du village pour les fêtes de fin d'année, la commission animation organise un atelier confection/installation de décorations de Noël le samedi 3 décembre de 9h00 à 12h00 environ. Nous sommes en quête de châtaignes, noix, pommes de pin et vieilles guirlandes dont vous ne vous servez plus !

Atelier ouvert à toutes et tous. Rendez-vous devant la mairie (lieu précis restant encore à définir) !

DÉMARRAGE DU CHANTIER DE RÉSEAU DE TRANSIT DES EAUX USÉES DU HAMEAU DES ROBERTS À LA STATION D'ÉPURATION



qui a été retenue, pour un marché de travaux d'un montant de 324 000€ TTC, sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études Alp'Etudes à Moirans.

Environ 30% du montant total est couvert par les subventions de l'Agence de l'Eau RMC, du Conseil Départemental de l'Isère et de la CAPV.

Cette opération de travaux débute fin septembre, pour une durée d'environ 3 mois.

Le secteur des Roberts, Les Brizards et la Tuilerie va être le théâtre d'un important chantier de réseau de transit d'eaux usées.

Du fait de sa localisation dans le périmètre de protection éloigné du captage du Pays Voironnais, le hameau des Roberts a été raccordé en 1989 sur une station de traitement des eaux usées de type semi collectif. Aujourd'hui ce système d'épuration ne remplit plus sa fonction dans de bonnes conditions, c'est pourquoi le transit des eaux usées du hameau des Roberts vers la station d'épuration de St Joseph de Rivière est devenu obligatoire.

Une convention entre la commune et la CAPV a été signée en 2010, où chaque partie a pris des engagements :

- la commune, de manière à préserver la nappe phréatique exploitée par le Pays Voironnais s'engage à interdire l'urbanisation dans ce secteur et doit, avant 2017, réaliser cette opération d'assainissement ;
- la CAPV participe aux travaux à hauteur de 35 000 €, et versera une participation forfaitaire annuelle de 30 000 €, pour la durée d'exploitation du pompage.

A l'issue de la procédure de consultation, c'est l'entreprise BOTTA à Saint Laurent du Pont

Plusieurs phases de travaux impacteront la circulation sur le Chemin des Roux depuis les Roberts jusqu'au chemin de la Tire, puis des Brizards jusqu'à la station d'épuration, en passant par la Tuilerie.

Tout au long du parcours, l'étroitesse de la chaussée rendra la circulation difficile ; à certains moments, notamment lors du passage de la canalisation au niveau du carrefour de la Tuilerie, une fermeture de circulation sera nécessaire.

Cette tranche de travaux est prévue pendant les vacances scolaires de Toussaint pour éviter d'impacter le trajet du car scolaire entre Miribel et Saint Laurent du Pont (ligne SLP02).

Les élus comme les services réfléchissent à mettre en œuvre un maximum de solutions pour éviter aux Riviérois des désagréments quant à leurs déplacements, mais quelquefois les aléas du chantier viendront bouleverser ces prévisions.

Vous trouverez toutes les informations concernant l'évolution de ce chantier en venant ou en téléphonant en Mairie ou sur le site internet de la commune : www.saint-joseph-de-riviere.fr

FAMILLES RURALES

ACTIVITÉS SPORTIVES

Les cours de gymnastique ont repris le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle de motricité du groupe scolaire.

Les inscriptions se font sur place ou au 04-76-55-17-74.

Des cours de yoga sont proposés par Véronique PORTZERT, le mardi de 19h30 à 20h30 et le vendredi de 18h à 19h, à la salle de motricité du groupe scolaire.

Inscriptions au 04-76-56-34-02.

REPAS SUR PLACE OU À EMPORTER DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Cette année encore, l'Association Familles Rurales vous attend et vous espère toujours aussi nombreux à venir manger sur place ou à emporter le plat cuisiné proposé. Il sera à déterminer avec le traiteur.

La vente se fait uniquement sur réservation, début novembre au 04-76-55-17-74 ou au 06-45-16-05-51.

A l'occasion des 60 ans de l'AFR, un gâteau d'anniversaire sera offert lors de cette manifestation afin de fêter tous ensemble cet événement.

VOYAGES ORGANISÉS

Le 1er et 2 octobre 2016 : Pays Cathare - canal du Midi en péniche - Rennes le Château.

60 personnes se sont inscrites et nous avons dû refuser des participants, le car était complet et nous en sommes désolés.

Au printemps 2017, deux voyages sont prévus. Comme d'habitude un voyage de 3 ou 4 jours, dont la destination reste à définir, sera proposé dès que possible, ainsi qu'un voyage plus long et très prisé : la Corse.

Celui-ci se fera fin avril 2017, du lundi au samedi.

Pour des raisons de difficultés de circulation, la longueur des autocars en Corse est limitée d'où un maximum de 50 personnes acceptées par car.

Les Riviérois intéressés sont priés de se faire connaître rapidement car pour avoir le nombre suffisants d'inscrits, ce voyage sera proposé aux personnes extérieures à la commune.

Le prix s'élève à 750€ environ (à préciser), il comprend :

- le transport,
- les traversées maritimes de nuit aller-retour,
- l'hébergement,
- les repas,
- les visites,

- le guide accompagnateur,
- l'assurance assistance rapatriement et l'assurance annulation

Pour tous renseignements contacter Michelle GHIOTTI, par mail mich_gh@yahoo.fr ou par téléphone au 06-45-16-05-51.

DERNIÈRE MINUTE !

L'Association Familles Rurales envisage une nouvelle activité ouverte à tous les habitants de la commune et des communes voisines : LA MARCHÉ NORDIQUE.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se retrouver le lundi 26 septembre à la Salle des Associations de St Joseph de Rivière pour mettre en place cette activité (partage, mode de fonctionnement, horaires...).

Des bénévoles pour encadrer cette marche seront les bienvenus.

Venez nombreux à ce rendez-vous le lundi 26 septembre à 20h, pour que cette activité, qui n'est encore qu'un projet, puisse se réaliser.

COMITÉ DES FÊTES

Le 4 septembre a eu lieu le 15ème "BOL D'AIR".

Une trentaine de motos sont parties sur les routes de Chartreuse avec en prime une vue sur le Mont-Blanc ; tout le monde en a pris plein les yeux. A refaire...

L'assemblée générale se tiendra à la salle des associations le vendredi 25 novembre.

La date prévue des fêtes pour l'année 2017 :

- La St Joseph le 25 mars,
- La St Glinglin le 10 juin,
- Le feu d'artifice le 8 juillet,
- L'apéro en Sure le 6 août,
- Le Bol d'Air le 3 septembre,
- Et l'Assemblée Générale le 24 novembre.

SOU DES ÉCOLES

Notre assemblée générale se tiendra le **vendredi 30 septembre 20h30** à la salle des associations.

Retenez la date de notre pucier le **dimanche 16 octobre** à la salle d'animation rurale.

Plat à emporter « diots-crozets » à 15€ les deux parts.

Inscriptions auprès de Maryline BERTHET-PILON au 06-84-58-16-00 ou contact.sou.stjoseph@free.fr

UNRPA CLUB DES ÉTANGS

Les adhérents du club des Etangs ont repris leurs activités habituelles hebdomadaires :

- belote, tous les mercredis,
- le scrabble le 1er et le 3ème jeudi du mois,
- le yoga pour les séniors, les mercredis de 10h à 11h, à partir du 7 septembre.

Des rendez-vous à noter :

- un concours de belote se tiendra le 22 octobre à 14h, à la salle d'animation rurale. Ce concours est ouvert à tous, alors venez nombreux, vous serez les bienvenus et accueillis agréablement.

Le club, avec ses activités permet aux adhérents de se retrouver et de passer des bons moments.

Pour tous renseignements ou inscriptions merci de contacter le 06-31-80-58-98.

A.S.R. UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE ET UN NOUVEAU COACH



La saison 2016-2017 a bel et bien recommencé depuis début août malgré une fin de saison stressante pour les sympathisants du club. En effet le dernier match apporta son lot d'incertitude pour l'avenir du club :

descente de l'équipe fanion en division inférieure, renouvellement du coach (démission pour des raisons personnelles), la non homologation du terrain dûe aux nouvelles lois de la FFF et l'effectif des joueurs et bénévoles à valider sachant que de nombreux clubs vivant une défaite sportive se laminent et se désintègrent souvent l'année suivante. *Et bien qu'on se le dise L'A.S.R n'est pas morte ! Ce qui la touche la rend plus forte !*

Tout commence par une assemblée générale qui donne du baume au coeur, Jean Yves LOCATELLI poumon et trésorier du club annonce des comptes financiers dans le vert permettant ainsi au club de recruter un arbitre officiel. Greg PERRIN et Max BOIZOT porteparoles des joueurs, dans un très beau discours, s'engagent au nom des joueurs qu'il n'y aurait aucun départ car ils avaient une mission et un devoir à faire remonter le club au plus vite. Jonathan ROUX entraîneur démissionnaire (que le club remercie pour son engagement jusqu'au bout et qui reste secrétaire) présente son successeur Davy FRANCHILLON : le nouvel entraîneur de l'A.S.R.

DAVY ne s'est jamais trop éloigné des Rouges et noirs il revient dans son club d'enfance où il a évolué pendant des années. D'abord en u9 et u11 puis en sénior en étant le plus jeune joueur de l'histoire du club (15 ans ½), grand acteur de l'ascension du club en promotion d'excellence de l'Isère dans les années 2000, il a été l'entraîneur de l'équipe féminine de l'A.S.R. Après avoir rangé son maillot rouge et noir il a été l'arbitre du club durant plusieurs années, mais l'amour du ballon rond ne l'ayant jamais lâché, après avoir repris avec brio des u19 (catégorie très difficile à coacher) c'est naturellement qu'il reprend les rennes de l'équipe fanion de ST JO cette saison en amenant, dans son retour à la maison, pas loin de dix recrues.

Toutes ces bonnes nouvelles n'auraient eu aucun sens si le terrain n'avait été homologué à la pratique du foot. La mairie ayant compris l'enjeu



d'une enceinte sportive permettant de refléter son village et de défendre ses couleurs le dimanche, a œuvré à cette remise aux normes (cages de foot et barrières autour du terrain). Premièrement en finançant totalement les travaux et surtout en déployant ses employés communaux pour un travail titanesque de démantèlement de l'ancienne infrastructure afin d'être dans les temps pour le travail des entreprises extérieures.

Un grand coup de chapeau à tous ces acteurs estivaux (le conseil municipal, les dirigeants, les joueurs et les services techniques) qui permettent à l'A.S.R de reprendre cette saison encore plus fort.

La toute récente bonne nouvelle de ce début septembre est venue de la F.F.F, en effet l'A.S.R en bon élève (l'organisation et la gestion du club présidé par Gérard GARON ont été déterminantes) s'est vu repêchée en deuxième division ce qui permettra, nous l'espérons, des victoires et la montée des deux équipes en division supérieure mais également de toujours voir ce public qui les a accompagnés la saison dernière.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PLUi H VALANT SCOT PARTAGE DU DIAGNOSTIC



Le PLUi H Cœur de Chartreuse:
transcription du projet du territoire de Cœur de Chartreuse

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a lancé en janvier 2016 l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Il s'agit d'un document d'urbanisme qui transcrit spatialement un projet de territoire sur les 17 communes du Cœur de Chartreuse.

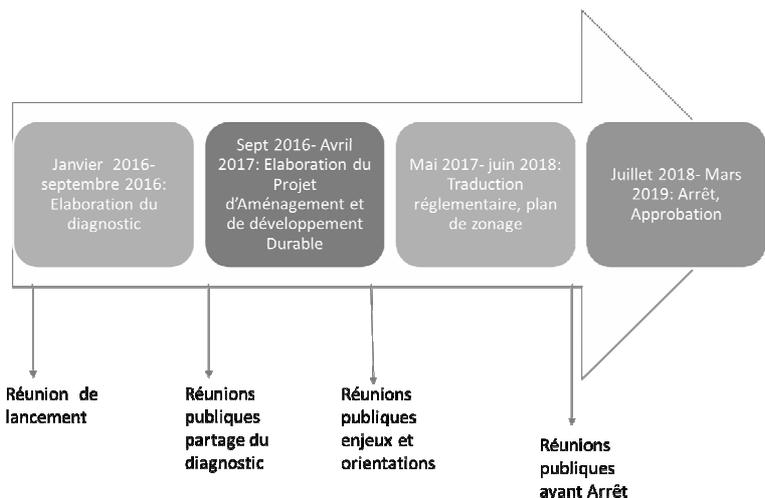
Il respecte le Code de l'Urbanisme et prend en compte les normes et lois en vigueur. Il a lui-même une portée réglementaire : c'est sur la base de ce document que les Autorisations du Droit des Sols seront délivrées par les Maires.

Le PLUi H Cœur de Chartreuse tiendra également lieu de Programme Local de l'Habitat (programme d'action en faveur du logement) et aura valeur de Schéma de Cohérence Territoriale, en cohérence avec la Charte du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

Avancement de la démarche

Suite à la réunion publique de lancement du 29 février, un **diagnostic spatial** a été réalisé, reprenant les éléments existants et les enrichissant. Il s'attache notamment à analyser la consommation d'espace, la structure de la trame bâtie, de l'économie agricole et forestière, les ressources disponibles (eau et assainissement), les risques, dynamiques économiques, résidentielles, les flux, les secteurs remarquables du point de vue du paysage et de l'environnement

Cet état des lieux servira de base aux élus du territoire pour définir les orientations politiques à mettre en œuvre dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi H de Cœur de Chartreuse.



PARTICIPEZ AUX SEANCES « EXPOSITION ET ECHANGE » AUTOUR DU DIAGNOSTIC DU PLUi H :

- 26 septembre à 20h - Salle du Revol à Saint Laurent du Pont
- 04 octobre à 20h - Salle des Fêtes de Les Echelles
- 11 octobre à 20h - Salle Notre Dame à Saint Pierre d'Entremont Savoie
- 18 octobre à 20h - Salle du Revol à Saint Laurent du Pont

Vous informer et participer :

- ⇒ Sur le site www.coeurdechartreuse.fr : support et synthèse des réunions publiques, informations régulières sur la démarche.
- ⇒ Dans votre Mairie ou au Siège de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pendant les horaires d'ouverture.
- ⇒ En participant aux diverses réunions publiques qui seront organisées aux différentes étapes de la procédure (Diagnostic, PADD, règlement & zonage).
- ⇒ En nous faisant part de vos remarques dans les registres situés à l'accueil des mairies du territoire et à la Communauté de Communes ou en nous écrivant à Communauté de Communes Cœur de Chartreuse - ZI Chartreuse Guiers - 38380 ENTRE DEUX GUIERS.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

UNE BONNE MANIÈRE DE RENCONTRER SES VOISINS, DE DÉCOUVRIR OU FAIRE DÉCOUVRIR NOTRE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Cœur de Chartreuse propose aux habitants du territoire et des territoires voisins de se rencontrer autour d'une balade sur les sentiers PDIPR. Pour cette première rencontre c'est l'espace naturel sensible des Tourbières de l'Herretang qui a été choisi. Le point de rendez-vous se situe devant la mairie de Saint-Laurent du Pont où les participants sont invités pour un accueil café avant de partir en co-voiturage pour les Tourbières de l'Herretang où ils chemineront ensemble pour une promenade avant un pique-nique sorti du sac.

Rendez-vous le 25 septembre 2016 à 9h, devant la mairie de Saint Laurent du Pont. C'est gratuit, convivial et bucolique.

D'autres balades seront organisées par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse. Pour plus d'informations vous pouvez nous contacter au 04 76 66 81 74 ou par mail à : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr
Retrouvez toutes les actualités de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, sur : www.coeurdechartreuse.fr

MAISON DE L'EMPLOI

ZOOM SUR LA GARANTIE JEUNES

Vous avez entre 18 et 25 ans, vous souhaitez devenir autonome financièrement et vous investir pour votre avenir, la Garantie Jeunes s'adresse peut-être à vous !

Impulsée par l'Etat, cofinancée par l'Union Européenne, la Garantie Jeunes est mise en place progressivement sur le territoire. Pour le territoire Pays Voironnais Chartreuse, cette mise en place est prévue en septembre.

Pour qui ?

Vous êtes âgé de 18 à 25 ans, vous êtes domicilié sur le territoire et vous n'avez que peu ou pas de revenus.

Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en emploi ou en formation.

Vous souhaitez trouver un emploi.

A quoi sert la Garantie Jeunes ?

La Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 18 à 25 ans sans ressources financières, en leur permettant de réaliser des ex-

périences professionnelles et d'accéder à l'autonomie.

Ce dispositif se traduit par :

- un accompagnement collectif et individuel intensif (4 à 6 semaines) ; 3 groupes prévus d'ici le 31 décembre 2016.

- un accompagnement personnalisé et contractualisé pendant 1 an (vers et dans l'emploi).

- des mises en situation professionnelle sous toutes les formes possibles (stages, contrat de travail...)

- un soutien financier mensuel (sous conditions) d'un montant de 461,72 euros.

- un partenariat fort avec des entreprises du territoire.

Vous êtes prêts à vous investir ? Contactez la Maison de l'Emploi ! Un dossier à présenter en commission d'attribution sera à constituer avec l'aide d'un conseiller.

Maison de l'Emploi - 40 rue Mainssioux - Voiron - 04-76-93-17-18 -

emploi-paysvoironnais.org

LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

Depuis toujours, la Croix Rouge Française s'engage sur tous les fronts de la détresse. Auxiliaire des pouvoirs publics, elle a pour objectif de venir en aide à toutes les personnes en difficulté.

Pour pouvoir continuer à agir, la Croix Rouge Française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever.

C'est pour cette raison que nous déclarons, en vertu de la loi du 7 août 1991 (art.3, alinéa 1), notre intention d'entreprendre une campagne de **sensibilisation auprès du grand public à St Joseph de Rivière du 26 septembre au 22 octobre 2016, à raison de 3 jours par semaine**. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. Notre équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet, entre 12h et 20h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le samedi.

Ces campagnes ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.

ERRATUM.

REFLEX n°113 : une erreur s'est glissée, page 7, dans l'article du Centre Social, pour l'APA lire « elle s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans » et non pas 65 ans.

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES GROUPEMENTS DE DÉFENSE SANITAIRE

LE FRELON ASIATIQUE



Depuis son introduction en France en 2004, la population de frelons asiatiques poursuit progressivement son installation dans le pays. Ce phénomène est source de difficultés, en particulier au niveau de l'apiculture. En effet, il représente une menace pour différents insectes, dont il est le prédateur et notamment pour l'abeille domestique. Les ruchers sont pour lui une très bonne ressource alimentaire, surtout en fin d'été et durant l'automne, lorsque la colonie est en plein développement.

Il a ainsi une action :

- directe sur les colonies : du fait de la prédation et du stress qu'il occasionne en étant présent devant la ruche ;
- indirecte : du fait de la diminution de la fréquence des sorties voire de l'arrêt du butinage qui engendrent un affaiblissement des colonies pouvant aller jusqu'à la mortalité. Les conséquences économiques sur l'apiculture sont donc importantes.

La prédation exercée par le frelon asiatique concerne non seulement l'abeille domestique mais plus largement tous les insectes, ce qui met potentiellement en danger un certain nombre d'espèces dites sensibles et porte atteinte à la biodiversité de son environnement.

Dans la région Rhône-Alpes, pour la saison 2015, 76 nids ont été découverts (49 en Ardèche, 24 dans la Drôme, 2 en Isère et 1 dans la Loire). Des individus ont également été observés dans l'Ain et dans le Rhône, sans que des nids aient été trouvés. Le climat rhône-alpin est peu favorable à l'implantation du ravageur et sa progression sur la région

est relativement lente.

La lutte contre le frelon asiatique étant d'autant plus efficace qu'elle est précoce dans sa phase d'installation, un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire Animal et Végétal FRGDS (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) et FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) a donc été mis en place et décliné au niveau départemental. Ainsi, au sein de chaque département, un réseau de référents est réparti sur le territoire. Leur rôle est :

- de confirmer la présence du frelon asiatique suite au signalement de cas,
- de rechercher des nids en organisant des prospections locales à l'aide de bénévoles,
- d'informer les animateurs départementaux, le maire et les apiculteurs,
- d'accompagner le maire et le propriétaire du terrain pour la destruction, vérifiant par la même occasion sa conformité.

A ce jour, aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte passe essentiellement par la destruction des nids, au cours de l'été et de l'automne, avant la sortie des fondatrices (qui a lieu à la fin de l'automne). Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations. A ce titre, il est important de souligner que la majorité des nids est sans danger pour l'homme, sauf cas particuliers de nids construits trop bas ou occasionnant une gêne notable et nécessitant une sécurisation du site et une destruction immédiate.

En 2016, une campagne de communication est mise en place, et pour la deuxième année consécutive, afin de sensibiliser le grand public sur la menace que représente l'installation du frelon asiatique dans notre région. Elle comprend :

- une affiche envoyée à toutes les mairies rhône alpines et indiquant les coordonnées des intervenants à contacter afin de signaler un cas de frelon asiatique. En cas de doute, il est possible de prendre une photo du nid ou de l'individu suspecté et de l'envoyer par mail, via les coordonnées affichées.
- des fiches techniques, disponibles sur le site de la FREDON (www.fredonra.com) et offrant des informations complémentaires sur cet insecte.

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels. Soyez vigilants !

MAIRIE

Ouverture de l'accueil public :
 lundi de 16h00 à 19h00,
 mardi et mercredi de 8h30 à 11h30,
 jeudi 14h00 à 17h00,
 vendredi de 8h30 à 11h30.
 Tél : 04 76 55 21 69

M. BUISSIERE, Adjoint à l'urbanisme,
 tient sa permanence le mercredi de
 18h00 à 19h00,

- M. le Maire vous accueille sur ren-
 dez vous le lundi entre 17h et 19h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture de l'Agence
 Postale Communale dans les locaux
 de la Mairie :

Lundi de 16h à 19h.
 Mardi et Mercredi de 8h30 à 11h30.
 Jeudi de 14h à 17h.
 Vendredi et Samedi de 8h30 à 11h30.

**CRÈCHE HALTE-GARDERIE
LE SAC A JOUETS**

Directrice : Sophie PUGET.
 Téléphone : 04.76.55.28.79
 mail : crechesacajouets@orange.fr

Horaires :
 du lundi au vendredi de 7h45 à
 18h15.

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37
 mail : bib.saintjo@orange.fr

Horaires :
 Mardi de 16h00 à 18h30.
 Mercredi de 15h00 à 18h00.
 Samedi de 9h00 à 12h00.

**PERI-SCOLAIRE
LE SAC A JOUETS**

Directeur : Gwénaél BOUVIER.
 Téléphone : 04.76.37.14.23.
 mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Horaires :
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
 16h30 à 18h30.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE CHARTREUSE**

Téléphone : 04.76.66.81.74.
 Fax : 04.76.66.13.65
 mail :
accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique :
 de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à
 17h00.

Ouverture au public :
 mardi, mercredi et jeudi matin de
 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchette-
rie.

Mardi et Mercredi : de 8h00 à 12h00.
 Jeudi : de 10h00 à 18h00.
 Vendredi : de 14h00 à 18h00.
 Samedi : de 8h00 à 12h00 et de
 13h00 à 17h00.
 Fermée les lundis, dimanches et jours
 fériés.

Ramassage des ordures ménagères.
 Sur la commune la tournée s'effectue
 le lundi et le jeudi.

RÉSEAU TRANSISÈRE

**Afin d'être informé en temps réel
 des perturbations sur le réseau de
 transports en commun, vous pou-
 vez vous inscrire auprès de Transi-
 sère, sur le lien suivant :**

[http://www.transisere.fr/presentation/
index.asp?rub_code=91](http://www.transisere.fr/presentation/index.asp?rub_code=91)